



Lightpainting

http://www.ericconstantineau.com/photo/index_fr.htm

!

Formateur : Éric Constantineau

Niveau : débutant/intermédiaire, il faut au moins savoir se servir du mode manuel. Avoir fait un peu de photo de nuit aide, mais n'est pas obligatoire.

Description de l'activité : « Peinturer avec de la lumière... Ça vous intéresse? » Cet atelier pratique à la fois technique et artistique comprend une multitude d'exemples riches en couleur. Diverses techniques seront expliquées et bien sûr, Eric a toujours de bons trucs de terrain à partager. Joindre la lumière et l'appareil photo, c'est la créativité à son maximum.

Atelier :

- **Nombre maximum de participants :** 10 à 12
- **Date :** samedi 11 mars, si pluie > 1mm = report au dimanche 12 mars
- **Heures :** de 18h à 21h (le soleil se couchera à 17h54) (être là 15 minutes avant afin de débiter à l'heure)
- **Endroit :** Centre de la nature, 901 Avenue du Parc, Laval QC H7E 2T7
- **Point de rencontre :** étage supérieur du chalet principal
- **Stationnement :** 7\$, gratuit pour les détenteurs de la carte Avantages Laval ou sur la rue

Coût : 40\$

Exigences :

- appareil photo avec mode manuel
- des piles bien chargées (la photo de nuit exige davantage d'énergie...)
- trépied (obligatoire)
- télécommande (pas obligatoire, mais fortement recommandée) Si la personne n'a pas de télécommande, elle doit utiliser le retardateur à 2s.
- objectif plus ou moins grand angle, un standard est ok, un grand angle est parfait, un ultra grand angle est un peu "too-much". En général, un "kit lens" est parfait, il faut éviter les télé-objectifs.
- lampe de poche avec gélatine ou filtre rouge, Éric se charge d'amener toute autre lampe de poche.

Inscription :

- Réservée aux membres du club et sur place lors des rencontres du mercredi.
- Un membre qui annule son inscription à une séance de formation ne sera pas remboursé par le club.
- Il peut trouver un membre intéressé par la dite formation et ce nouveau participant paiera le montant de la formation à la personne qui annule sa séance de formation.
- Aviser la personne responsable de la formation pour la mise à jour de la liste.